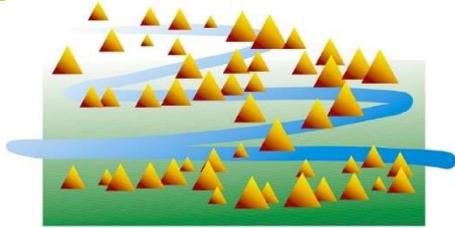


2023



SYNDICAT MIXTE  
DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

# RAPPORT D'ACTIVITE



Décapage d'atterrissement dans le lit du  
Pflinzgraben à Saint-Pierre / Epfig le 06/02/2023



L'Ehn à Niedernai le 09/10/2023

## PRÉAMBULE

Le présent rapport rappelle le mode de fonctionnement du Syndicat mixte de l'Ehn-Andlau-Scheer, retrace les principaux faits marquants et souligne les projets mis en œuvre en 2023.

« Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les Délégués de la Commune à l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque Commune membre ou à la demande de ce dernier.

(Extrait de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales issu de la Loi 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale).

## SOMMAIRE

<b>BILAN INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL</b>	<b>3</b>
LE TERRITOIRE DE COMPETENCE ET LES MEMBRES DU SYNDICAT	3
COMPETENCE DU SYNDICAT	4
RESSOURCES DU SYNDICAT	4
GOUVERNANCE DU SYNDICAT	4
ACTIVITE DU COMITE SYNDICAL	5
<b>L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT</b>	<b>5</b>
LA GESTION ADMINISTRATIVE	5
LA REGIE TECHNIQUE	6
<b>LES INFORMATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>7</b>
<b>LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2023</b>	<b>8</b>
L'ANIMATION RIVIERE	9
LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN REGULIER DES COURS D'EAU	9
LA MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DES COURS D'EAU	10
GRANDS DOSSIERS	10
PRESENTATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN REALISES EN 2023	11
<b>REVUE DE PRESSE</b>	<b>17</b>
<b>L'ANNÉE 2023 EN PHOTOS</b>	<b>18</b>

### Photo en couverture

Travaux d'entretien du Pflinzgraben à Epfig et Saint-Pierre, le 06/02/2023

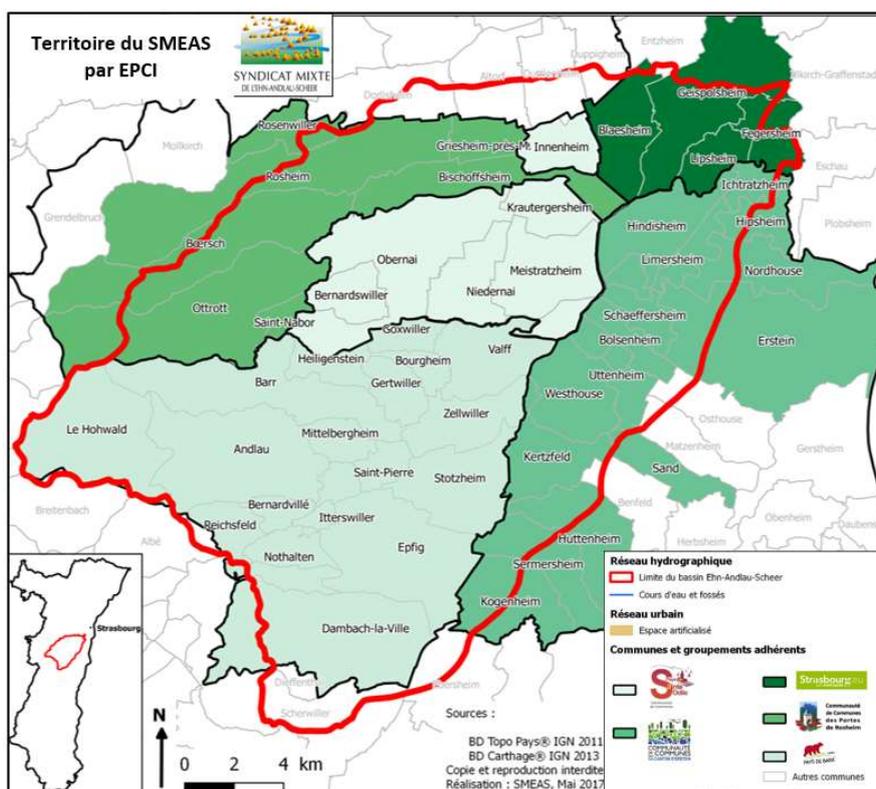
Suivi de l'Etat de la ressource : L'Ehn à Niedernai, le 09/10/2023

## BILAN INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL

### Le territoire de compétence et les membres du Syndicat

Le SMEAS est un syndicat de rivière créé le 26 mars 2001. Son territoire d'intervention épouse le périmètre d'un bassin hydrographique cohérent et ses missions sont conduites dans le cadre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

C'est un syndicat mixte fermé : ses membres sont exclusivement des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre :



La population du bassin versant totalise 105 739 habitants, répartie dans 52 Communes établies majoritairement dans la zone du piémont vosgien et sur les terrasses du Ried.

#### La Communauté de communes du pays de Barr : 20 Communes

Andlau, Barr, Bernardvillé, Blienschwiller, Bourgheim, Dambach-la-Ville, Eichhoffen, Epfig, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Le Hohwald, Itterswiller, Mittelbergheim, Nothalten, Reichsfeld, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller.

#### La Communauté de communes du canton d'Erstein : 15 Communes

Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Sand, Sermersheim, Schaeffersheim, Uttenheim, Westhouse.

#### La Communauté de communes des portes de Rosheim : 7 Communes

Bischoffsheim, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Ottrott, Rosheim, Rosenwiller, Saint-Nabor.

#### La Communauté de communes du pays de Sainte-Odile : 6 Communes

Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai.

#### L'Eurométropole de Strasbourg : 4 Communes

Blaesheim, Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim.

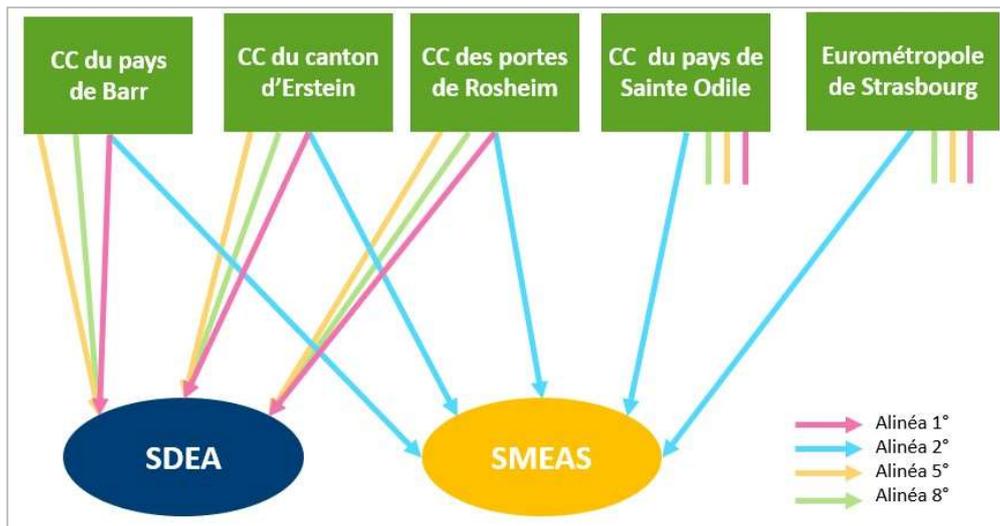
## Compétence du Syndicat

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 de la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) dévolue aux EPCI à fiscalité propre, a conduit à une révision des statuts du SMEAS, validée par arrêté préfectoral publié le 13 septembre 2021.

Ainsi, la « Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI) est une compétence partagée entre quatre maîtrises d'ouvrages distinctes sur le bassin versant de l'Ehn-Andlau-Scheer.

Le SMEAS exerce pour tous ses membres, par transfert de compétence, l'alinéa 2 de l'article L.211-7 du code de l'environnement.

### Organisation de la compétence GEMAPI sur le territoire



- ↪ Alinéa 1 : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydrographique
- ↪ **Alinéa 2 : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès**
- ↪ Alinéa 5 : La défense contre les inondations
- ↪ Alinéa 8 : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides

## Ressources du Syndicat

Les ressources du Syndicat Mixte sont constituées par :

- Les contributions obligatoires des Établissements publics membres, définies au prorata d'une clef de répartition fixée en prenant en compte :
  - 50 % du mètre linéaire de cours d'eau,
  - 25 % de la population totale des Communes comprise dans le périmètre du SMEAS,
  - 25 % de la superficie du ban communal située dans le périmètre du SMEAS.
- Des aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse venant en soutien des actions mises en œuvre.

## Gouvernance du Syndicat

Le SMEAS est présidé par M. Fabien BONNET, Conseiller municipal de la commune d'Andlau. Le Président se fait assister par cinq Vice-Présidents, constituant le Bureau du SMEAS.

- M. Vincent KOBLOTH, Maire de Reichsfeld,
- M. Denis SCHULTZ, Maire de Sand,
- M. Thierry SCHAAL, Maire de Fegersheim,
- M. Claude KRAUSS, Maire de Meistratzheim,
- M. Claude LUTZ, Maire de Bischoffsheim.

## Activité du Comité syndical

Le Comité syndical est une assemblée de 21 délégués assurant la représentation des membres du Syndicat. Il règle par ses délibérations les affaires du Syndicat.

En 2023, il s'est réuni deux fois et a pris 23 délibérations, avec un taux de présence des élus de 57 %. Le tableau suivant récapitule les ordres du jour des séances du Comité syndical en 2023.

DATES DE RÉUNION	DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
<b>22 juin 2023</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Modification des membres du Comité syndical</li> <li>✓ Compte de gestion de l'exercice 2022</li> <li>✓ Compte administratif de l'exercice 2022</li> <li>✓ Affectation du résultat de l'exercice 2022</li> <li>✓ Budget supplémentaire – Exercice 2023</li> <li>✓ Programme d'animation rivières 2023</li> <li>✓ Programme d'intervention rivières 2023</li> <li>✓ Projet d'acquisition de parcelles à Blaesheim</li> <li>✓ Approbation du rapport d'activité 2022</li> <li>✓ Création d'emplois non permanents à temps complet</li> <li>✓ Actualisation du tableau des effectifs</li> <li>✓ Mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus</li> </ul>
<b>30 nov. 2023</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fixation du mode de gestion des amortissements</li> <li>✓ Mise en place du forfait mobilités durables</li> <li>✓ Adoption de l'accord collectif sur le télétravail</li> <li>✓ Instauration du recours au télétravail</li> <li>✓ Révision du protocole des 35h</li> <li>✓ Revalorisation des tickets restaurant</li> <li>✓ Création d'un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe</li> <li>✓ Création d'un poste d'agent de maîtrise</li> <li>✓ Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2024</li> <li>✓ Convention de transmission des actes soumis au contrôle de légalité : Changement d'opérateur</li> <li>✓ Adhésion au contrat-groupe d'assurance risque statutaire 2024-2027 du CDG67</li> </ul>

## L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT

### La gestion administrative

Sur une première partie de l'année 2023, la gestion du service administratif du syndicat a été assurée de manière par le personnel du Syndicat mixte du bassin de l'Ehn (SMBE), mis à disposition dans le cadre d'une convention de mutualisation des moyens conclue entre les deux collectivités. Une période de transition correspondant à l'arrivée du nouveau directeur du SMEAS ayant pris ses fonctions le 11/04/2023 a ensuite débouché sur un réajustement des moyens mis à disposition du SMEAS par le SMBE.

Sur une première période (du 1<sup>er</sup>/01/2023 au 1<sup>er</sup>/05/2023), la mise à disposition du personnel du SMEAS a été la suivante :

Fonction	Catégorie / cadre d'emploi	DHS (*) de mise à disposition au SMEAS
Directrice (à temps partiel 80 %)	Catégorie A / Ingénieur	30 % (1,2 jours/sem.)
Assistante de direction	Catégorie C / Adj. Administratif	30 % (1,5 jours/sem.)
Assistante de gestion administrative	Catégorie C / Adj. Administratif	30 % (1,5 jours/sem.)

(\*) : Durée Hebdomadaire de Service

Sur la 2<sup>ème</sup> période (du 1<sup>er</sup>/05/2023 au 31/12/2023), les moyens ont été revus : une seule assistante a été mise à disposition du SMEAS à raison de 65% de la durée hebdomadaire de service.

Fonction	Catégorie / cadre d'emploi	DHS (*) de mise à disposition au SMEAS
Directrice (à temps partiel 80 %)	Catégorie A / Ingénieur	0 %
Assistante de direction	Catégorie C / Adj. Administratif	0 %
Assistante de gestion administrative	Catégorie C / Adj. Administratif	65 % (3,25 jours/sem.)

(\*) : Durée Hebdomadaire de Service

Ce mode de fonctionnement permet de mobiliser des ressources humaines compétentes et adaptées aux besoins du Syndicat.

## La régie technique

L'équipe est actuellement composée de 2 agents à temps plein avec renfort du directeur sur certains dossiers. L'équipe assure l'organisation, la mise en œuvre et le suivi du programme de travaux prévu annuellement.

Un agent technique contractuel est venu renforcer l'agent de terrain du SMEAS au mois d'août 2023 afin de pallier l'accroissement d'activité durant cette période (travaux de fauche, de recépage, ramassage de débris, etc...).

Le service dispose de moyens matériels propres, à savoir :

- ♦ un atelier situé à Krautergersheim,
- ♦ 2 véhicules de service Ford Ranger 4 x 4 équipés d'un treuil (1 des 2 véhicules a été mis en service début 2023)  
L'investissement dans ce nouveau véhicule d'intervention a représenté un coût de 46 881,96 € TTC
- ♦ une remorque
- ♦ un broyeur dont la cession est prévue en 2023
- ♦ un véhicule de service Kangoo
- ♦ un poste informatique de terrain
- ♦ 3 téléphones mobiles
- ♦ 1 tablette informatique pour le nouveau directeur
- ♦ matériels pour l'entretien des espaces naturels, tels que des tronçonneuses, des débroussailleuses et divers outils...
- ♦ une tondeuse-débroussailleuse de marque STAUB a été achetée fin 2023 afin d'optimiser les travaux de fauche des surfaces enherbées.



## LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget pour l'exercice 2023 a été voté à hauteur de **946 765,00 €** équilibré en dépenses et recettes. L'exécution budgétaire a été arrêtée à **446 875,76 €** en dépenses et **487 735,83 €** en recettes.

L'ensemble des résultats comptables se présente de la manière suivante :

	Résultat de clôture 2022 (€)	DÉPENSES 2023 (€)	RECETTES 2023 (€)	Résultat de clôture 2023 (€)
<b>En section de fonctionnement</b>				
Opérations réelles		408 111,43	395 628,22	
Opérations d'ordre		5 245,81	0,00	
Report de l'exercice N-1			58 461,80	
	86 861,80	<b>413 357,24</b>	<b>454 090,02</b>	<b>40 732,78</b>
<b>En section d'investissement</b>				
Opérations réelles		5 146,60	28 400,00	
Opérations d'ordre		0,00	5 245,81	
Report de l'exercice N-1		28 371,92		
	- 28 371,92	<b>33 518,52</b>	<b>33 645,81</b>	<b>127,29</b>
<b>TOTAL</b>	<b>58 489,88</b>	<b>446 875,76</b>	<b>487 735,83</b>	<b>40 860,07</b>

Rapporté au nombre d'habitants, le montant moyen des contributions s'élève à **2.83 € / habitant**.

## LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2023

**Le contexte météorologique de l'année 2023 a une nouvelle fois fortement marqué l'activité du SMEAS.**

**Le début d'année 2023 fut marqué par une situation inédite jusqu'à présent en Alsace, à savoir une période de sécheresse hivernale.**

Déjà marqué par une année 2022 classée parmi les plus chaudes jamais enregistrées (sécheresse en Alsace du 20/06 au 12/10/2022), 2023 a débutée avec d'important déficit en précipitation, entraînant de fait d'importantes baisses des débits moyens des cours d'eau. A titre d'information, le mois de février 2023 a été classé le 3<sup>ème</sup> mois le plus sec depuis 1959.

Dans la continuité de 2022, l'été et l'automne 2023 ont également été une nouvelle fois marqués par de nouveaux épisodes de sécheresse. De nombreux assecs sur plusieurs cours d'eau du territoire ont ainsi été observés et tout particulièrement sur le sous-bassin de l'Ehn, épargné par les orages estivaux.

Conséquence directe du dérèglement climatique, les saisons en Alsace, sont tristement marquées, années après années de nouveaux records... A titre d'exemple, la situation de l'automne 2023 qui, malgré une pluviométrie moyenne proche des normales de saison, a été marquée par une nette différence pluviométrique entre une première période particulièrement sèche (4<sup>ème</sup> la plus sèche depuis le début des relevés) et une deuxième période qui se hissera dans le top 3 des secondes moitiés d'automne les plus humides.

Pour mémoire, les mesures de restrictions prises en 2023 par les services de la préfecture ont été les suivantes :

- **15/06/2023** : Communiqué de Presse « **Vigilance Sècheresse sur le BV Ehn-Andlau-Scheer** »
- **23/06/2023** : Arrêté « **Situation d'alerte** »
- **04/08/2023** : Arrêté « **Vigilance Sècheresse et fin de situation d'alerte** »
- **20/09/2023** : Arrêté « **Situation d'alerte** »
- **31/10/2023** : Arrêté portant abrogation des arrêtés de limitation provisoire de certains usages de l'eau dans le département du Bas-Rhin

Enfin, l'année 2023 fut également marquée par des évènements climatiques plus ou moins intenses tels que :

- des précipitations importantes à l'occasion d'épisodes orageux, provoquant des crues soudaines et nécessitant l'ouverture de la vanne de la Nachtweid ainsi que l'exécution de tournées de surveillance et d'interventions pour la gestion d'embâcles.
- des tempêtes ou autres très forts « coups de vent », qui ont également nécessités des interventions des agents du SMEAS notamment pour le dégagement d'arbres tombés.

### Les faits marquants de 2023 :

- du 08 au 13/03/2023 : **Tempête « Larissa »**  
Rafales de Vents enregistrées à Entzheim à : **107 km/h**  
Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : **2,60 m<sup>3</sup>/s<sup>-1</sup>**
- du 31/03 au 01/04/2023 : **Tempête « Mathis »**  
Rafales de Vents enregistrées au Champ du Feu à 98 km/h<sup>-1</sup> et à Entzheim à 84 km/h<sup>-1</sup>
- le 05/05/2023 : **Orage**  
Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : **4,43 m<sup>3</sup>/s<sup>-1</sup>**
- le 08/05/2023 : **Orage**  
Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : **7,36 m<sup>3</sup>/s<sup>-1</sup> nécessitant l'ouverture de la vanne Nachtweid**
- Le 16/11/2023 : **Orage - Tempête « Federico »**  
Pic de crue sur l'Ehn à Niedernai : **5,57 m<sup>3</sup>/s<sup>-1</sup> nécessitant l'ouverture de la vanne Nachtweid**

## L'animation Rivière

L'animation rivière assurée par le Syndicat s'adresse à plusieurs publics :

- **Interventions auprès des usagers, propriétaires riverains, agents communaux et élus :**

L'objectif visé est d'accompagner les établissements membres et les communes dans leurs actions qui concourent au retour du bon état des cours d'eau, telles que :

- ♦ La planification et le suivi des travaux d'entretien des cours d'eau,
- ♦ L'assistance aux collectivités et riverains des cours d'eau pour l'établissement de déclaration de travaux en rivière,
- ♦ Le suivi des opérations de restauration / renaturation conduites par les établissements membres.

Le Syndicat étant identifié comme collectivité référente, son avis est régulièrement sollicité sur la qualité des cours d'eau, leur champ d'inondation ou pour l'accompagnement des projets de restauration.

- **Interventions auprès des jeunes et du grand public :**

Un programme d'animation est conduit à l'attention des scolaires et du grand public : sorties scolaires, visites guidées...

### L'animation de rivière en quelques chiffres :

- **Sensibilisation** de près d'une **centaine d'élèves** au bord de l'eau, dans le cadre d'animations avec les établissements scolaires, périscolaires et les centres d'animation jeunesse.
- **Accompagnement** pour l'instruction de 3 dossiers de déclaration « Travaux en cours d'eau » pour les collectivités membres et les riverains des cours d'eau (sur la Schernetz à Epfig et Bernardvillé et sur l'Ehn à Klingenthal).
- **Participation** à de nombreuses réunions de chantier tout au long de l'année, au gré des travaux d'entretien ou d'aménagement de cours d'eau. Les agents du Syndicat se rendent régulièrement disponibles sur le terrain pour rencontrer les élus locaux et les usagers en fonction des différents signalements.
- **Communication** par le biais de plusieurs encarts d'information sur le site internet du Syndicat ([www.smeas.fr](http://www.smeas.fr)).
- **Accueil d'un stagiaire-école de l'ENGEES** pendant 1 mois en été pour la découverte, sur le terrain, des activités du syndicat (entretien des cours d'eau).

## La mise en œuvre de l'entretien régulier des cours d'eau

Le plan pluriannuel d'entretien, établi pour une durée de 6 ans, a été déclaré d'intérêt général par publication de l'arrêté préfectoral le 13 août 2021.

Le programme d'intervention 2023 a concerné des chantiers dits « **pluriannuels** » pour la gestion des boisements de berge et des lits d'écoulements hors agglomérations, sur les tronçons suivants :

- **L'Ehn (de Obernai à Geispolsheim) pour un linéaire de 20,9 km**
- **L'Andlau « Piémont » (de Eichhoffen à Zellwiller) pour un linéaire de 9,9 km**
- **Le Muehlbach de Stotzheim et Saint-Pierre pour un linéaire de 2,4 km**
- **Le Pflinzgraben (de Itterswiller à Stotzheim) pour un linéaire de 3,4 km**

Par ailleurs, des actions de surveillance et d'entretien sont régulièrement conduites au droit des ouvrages hydrauliques et dans les traversées d'agglomérations (enlèvement d'embâcles et de déchets, recépage des arbres et fauche ponctuelle).

Les berges fauchées mécaniquement représentent quant à elle, un linéaire de 25 km. Ces dernières sont localisées sur les secteurs à enjeux hydrauliques (fossés et canaux de délestage des crues, digues...).

## La mise en œuvre de travaux d'aménagements des cours d'eau

Le Syndicat s'est doté d'une enveloppe financière en section d'investissement pour des intervention d'agencement et aménagement de terrain.

Néanmoins, ce programme n'a pas été réalisé selon le programme prévisionnel, les investissements ayant dû être reportés afin de mettre en œuvre des opérations d'entretien plus conséquente, permettant de répondre à des désordres constatés ou signalés tels :

- Travaux de décapage d'atterrissements et d'évacuation de nombreux encombrants dans le lit du Pflinzgraben à Itterswiller, Eichhoffen, Epfig et Saint-Pierre. Cette intervention a été complété par l'installations de panneaux de sensibilisations réalisé par l'Ecole d'Epfig dans le cadre d'une animation passée.
- Travaux de décapage d'atterrissements sur le Koenigsgraben à Meistratzheim,
- Passage d'un lamier pour l'entretien de près de 4 km de boisements de berge, réalisé sur des plantations du SMEAS sur les communes de Rosheim et Meistratzheim.

L'exécution de ces opérations s'est établie à **34 590 €**

Les projets d'aménagement qui avaient été envisagés en 2023 ont nécessité une définition plus précise début 2024. L'agence de l'eau Rhin Meuse est également sollicitée en 2024 afin de vérifier leur éligibilité au subventionnement. Les opérations d'aménagement de cours d'eau qui seront proposées en 2024 visent à :

- Résorber des dysfonctionnements divers... (érosion de berge) ;
- Développer des aménagements pour la résilience des cours d'eau face au changement climatique (diversifications des écoulements / restauration de zones humides) ;
- Restaurer des boisements de berges (plantations).

## Grands dossiers

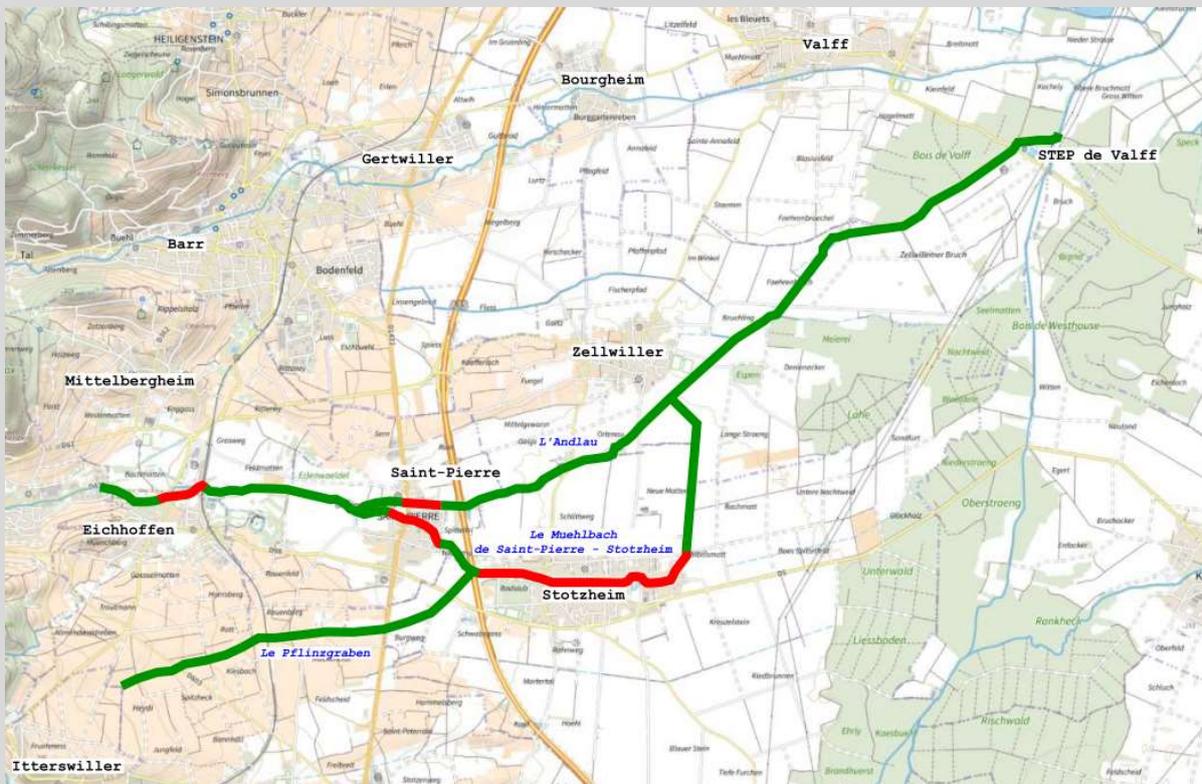
Plusieurs dossiers d'importance ont pu être développés en 2023. Parmi ceux-ci on peut noter les éléments suivants :

- Le cahier des charges de l'étude globale de bassin versant a été élaboré et transmis aux différents partenaires du projet et membres du futur groupement de commande : la CCPO, le SDEA et l'EMS. Plusieurs rencontres avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ont également eu lieu. L'année 2023 a également permis d'identifier, collecter et hiérarchiser l'ensemble de la bibliographie (+ de 90 références) qui sera mise à disposition du futur prestataire. Une convention de groupement de commande et une proposition de DPGF ont été élaborées et partagées début 2024.
- Un diagnostic portant sur la gestion hydraulique de l'Ehn à Krautergersheim pour une amélioration de la fonctionnalité des milieux aquatiques et une gestion optimisée des crues a été réalisé en interne en 2023. Ce diagnostic a été complété par des perspectives d'aménagements concernant à la fois les ouvrages hydrauliques et des aménagements du lit de l'Ehn entre Meistratzheim et Krautergersheim en amont de l'ouvrage de la Nachtweid. Un cahier des charges pour une étude plus précise a été élaboré. Deux bureaux d'étude ont également été sollicités afin d'étudier et chiffrer une solution d'automatisation de la vanne.
- Le projet d'acquisition foncière à Blaesheim par le SMEAS dans le cadre du projet de renaturation de l'Ehn par l'Eurométropole de Strasbourg a vu la tenue d'une réunion publique le 12 octobre 2023, en mairie de Blaesheim, et co-organisée par la commune, l'Eurométropole et le SMEAS. A ce jour, les propriétaires fonciers concernés par le projet n'ont pas encore tous donné leur accord pour la réalisation des travaux de restauration du cours d'eau sur leur propriété. Le SMEAS n'a donc pas pu s'engager dans l'acquisition des parcelles. Cette démarche sera enclenchée sous réserve que le projet puisse être effectivement réalisé c'est-à-dire que l'ensemble des propriétaires donnent leur accord pour les travaux.

## Présentation des travaux d'entretien réalisés en 2023

### Entretien Pluriannuel des cours d'eau

#### Localisation des Travaux :



#### Entretien Pluriannuel de l'Ehn (de Obernai à Geispolsheim) :

Linéaire : 20,90 kilomètres

Réalisation : janvier à mars 2023

#### Entretien Pluriannuel de l'Andlau « Piémont » (de Eichhoffen à Zellwiller) :

Linéaire : 9,90 kilomètres

Réalisation : janvier à mars 2023

#### Entretien Pluriannuel du Pflinzgraben (de Itterswiller à Stotzheim) :

Linéaire : 3,40 kilomètres

Réalisation : janvier à mars 2023

## Entretien Pluriannuel du Muehlbach de Stotzheim et Saint-Pierre :

Linéaire : 2,40 kilomètres

Réalisation : janvier à mars 2023

### Travaux Réalisés :

- Coupe sélective de la ripisylve (rajeunissement des boisements de berge),
- Gestion raisonnée des embâcles (suppression des embâcles portant atteinte aux bonnes conditions d'écoulement),
- Plantation complémentaire (dans les secteurs pauvres en ripisylve),
- Ramassage des déchets anthropiques flottants et immergés ou en berge,
- Vérification des ouvrages,
- Etat des lieux / Signalement des désordres divers

### Photos des Travaux :



Vue des travaux d'entretien pluriannuel des boisements de berge



Vue des travaux d'entretien pluriannuel des boisements de berge réalisés au lamier





Vue des travaux réalisés sur le Pflinzgraben ;

Ramassage des déchets anthropiques / Curage de matériaux de remblais /  
dégagement et stabilisation des ouvrages / Mise en place de panneaux de sensibilisation

## Entretiens annuels dans les traversées d'agglomérations

Linéaire : 29 310 m

Réalisation : à différentes périodes selon la nature des travaux

**Entretien des berges (fauche, recépage léger) et dégagement du lit d'écoulement (décapage de sédiments et ramassage de déchets) :**

- À Andlau, Barr, Blaesheim, Boersch, Bourgheim, Eichhoffen, Fegersheim, Geispolsheim, Gertwiller, Griesheim-près-Molsheim, Hindisheim, Ichtratzheim, Innenheim, Kertzfeld, Krautergersheim, Le Howald, Limersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Rosheim, Saint-Pierre, Stotzheim et Valff



## Gestion des embâcles

### Réalisation : toute l'année

Conservation des embâcles dans les zones faiblement diversifiées en habitats aquatiques

Tournée de surveillance des ouvrages après les épisodes pluvieux d'importance

Dégagement des pièges à embâcles de Barr, Nothalten, Obernai, Reichsfeld et Bernardvillé, ainsi que des vannages, buses et piles de pont

Le recours à un engin de débardage est indispensable selon le volume des matériaux accumulés



## Fauches mécaniques et manuelles

### Fauches mécaniques :

**Réalisation : à partir de fin mai / début juin pour la prévention du risque inondation dans les secteurs les plus vulnérables vis-à-vis des débordements de cours d'eau et en octobre / novembre sur l'ensemble des 25 km avec un tracteur équipé d'une épareuse :**

- La Kirneck, le Flussgraben et le Riedgraben à Valff
- L'Ehn à Geispolsheim, Meistratzheim, Krautergersheim et Bischoffsheim
- Le Dachsbach et le Riedgraben à Niedernai,
- Le fossé du Koenigsgraben à Meistratzheim
- L'Andlau à Hindisheim,
- Le Ruthengraben et l'Altenbach à Innenheim et Blaesheim,
- Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim



### Fauches manuelles pour le dégagement des ouvrages et des jeunes plantations :

- L'Andlau à Bolsenheim, Fegersheim, Hindisheim, Ichtratzheim, Limersheim et Lipsheim
- La Kirneck à Valff
- La Scheer à Ichtratzheim et Limersheim





## REVUE DE PRESSE

### Mars

EPFIG, « **Nettoyage et sensibilisation au Pflinzgraben** »  
Dernières Nouvelles d'Alsace, du 04 mars 2023 – Édition Pays de Barr

### Juin

RÉGION, « **Le Nord du Bas-Rhin placé en vigilance sécheresse** »  
Dernières Nouvelles d'Alsace, du 16 juin 2023

ENVIRONNEMENT, « **Le bassin de la Bruche et de l'Ehn-Andlau-Scheer placés en alerte sécheresse** »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du 23 juin 2023

ICI, ON AGIT !, « **Coup de chaud sur les ruisseaux** »

Dossier Hors-Série des Dernières Nouvelles d'Alsace, du 24 juin 2023

SÉCHERESSE, « **Des restrictions d'eau mises en place partout** »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du 25 juin 2023

### Août

OBERNAI, « **Des arbres coupés pour ne pas fragiliser les sources de l'Ehn** »

Dernières Nouvelles d'Alsace, du 31 août 2023

## L'ANNÉE 2023 EN PHOTOS



*Janvier : Travaux d'entretien pluriannuel des cours d'eau,  
Entretien des boisements de berge et traitement des embâcles  
**Gestion des boisements et des embâcles***



*Février : Travaux d'entretien pluriannuel des cours d'eau,  
Entretien des boisements de berge et traitement des embâcles  
**Gestion des boisements et des embâcles***



*Mars : Travaux d'entretien des boisements en traversée d'agglomération  
**Taille de sécurisation aux abords d'un ouvrage, l'Ehn à Obernai***



*Avril : Surveillance des Ouvrages et Gestion d'embâcles,  
**Tempête Mathis du 01/04/2023***



*Mai : Travaux de Fauche / suivi des plantations  
**Fauche Mécanique de la Digue de l'Ehn à Geispolsheim***



*Juin : Suivi des cours d'eau (Crues et Asssecs)  
et surveillance des ouvrages (dégagements des embâcles)*



*Juillet : Gestion des ouvrages / Travaux de fauche et Dégagements d'embâcles sur les cours d'eau en situation d'étiages*  
**Entretien des écoulements du Rosenmeer à Rosheim**



*Aout : Suivi des cours d'eau (Crues et assècs) et surveillance des ouvrages (dégagements des embâcles)*  
**Le Dachsbach à Bernardswiller**



*Septembre : Travaux de fauche mécanique*  
**Fauche de la Kirneck à Valff**



*Octobre : Suivi des cours d'eau en période d'étiage*  
**Vue de l'Ehn à Meistratzheim : le 09/10/2023**



*Novembre : Suivi des cours d'eau (crues) et surveillance des ouvrages (dégagements des embâcles)*  
**Crue de la Kirneck à Valff**



*Décembre : Travaux d'entretien des boisements de berge*  
**Vue de l'Ehn à Bischofsheim**